



Bulletin municipal de liaison du mois de juillet et août 2024

Il y a 80 ans.

En cette fin d'été 2024, un anniversaire marque notre département : La libération des Pyrénées Orientales de l'occupation allemande, et celle de Perpignan les 19 et 20 août 1944.

Depuis juin 1944, les actions de la Résistance s'intensifient, le Préfet ordonne l'évacuation des enfants, femmes enceintes, et vieillards des zones côtières, alors que les allemands renforcent leur présence sur les villes du littoral des Pyrénées Orientales. La 272^{ème} division allemande stationnée dans le département est estimée à 8000 hommes, elle sera renforcée jusqu'à 14000 par des soldats épuisés venant du front de Normandie. Des opérations de représailles sanglantes contre la Résistance et les civils vont être menées début août par la milice et l'armée allemande, comme à La Bastide et Valmanya. Dans ce climat de grande tension, car Perpignan est le chef-lieu d'un département frontalier (Espagne, Andorre), c'est probablement le débarquement en Provence des troupes alliées, le 15 août 1944, qui va accélérer les choses. L'ordre de départ du département des troupes allemandes est imminent. Le 17 août le Major Parthey commandant l'armée allemande à Perpignan, demande une entrevue avec des responsables de la résistance : Camille Fourquet et Jacques Pizard, afin de négocier la meilleure évacuation possible, du département, des troupes du Reich. Les deux résistants refusent pensant à un guet apen, ce scénario pacifique ne fonctionnera donc pas. Le but de ce mouvement des occupants était de rejoindre Narbonne puis la vallée du Rhône afin de combattre la progression des troupes alliées débarquées le 15 août et remontant vers le nord. Mal coordonnée et mal armée, la Résistance nord catalane aidée par les Guérilléros Républicains Espagnols tente de ralentir ce mouvement allemand par des actions de sabotage. C'est le maquis AS Louis Torcat basé à Rabouillet qui va faire mouvement vers Perpignan. Le 19 août les allemands avant leur départ détruisent à l'explosif totalement le port et une partie de Port-Vendres. Ce même jour à Perpignan, après avoir dérobé des armes et des munitions dans les locaux de la milice, les maquisards se concentrent sur les points de franchissement de la Têt et les routes en direction du nord. Ce sont les endroits où vont avoir lieu les plus violents combats. Sous le feu des maquisards, les derniers détachements de l'armée allemande quittent Perpignan par le pont Joffre le 20 août. Ce même jour, les combats vont continuer en ville contre des éléments isolés, mais beaucoup se rendront rapidement. A 9h00 Camille Fourquet installe Jean Latsha comme Préfet de la Libération. Perpignan est officiellement libérée de l'occupation allemande grâce à la bravoure et au sacrifice d'un groupe de résistants, maquisards et guérilléros. Le lundi 19 août 2024 une plaque rendant hommage aux 21 victimes de ces combats a été dévoilée sur le mur de l'Hôtel de France, anciens bureaux de la Kommandantur à Perpignan.

Ce texte résumant ces deux jours a été réalisé grâce aux dossiers des journaux L'Indépendant, La Semaine du Roussillon (août 2024) et l'article d'André Balent : Perpignan, combats de la libération 19.20 août 1944 (Internet)



Stèle inaugurée cette année à Perpignan

VIE CITOYENNE

Cave coopérative : Le 1 juin a ouvert pour la cave de Caramany, une période anniversaire avec les traditionnelles journées portes ouvertes. 1924-2024 : 100ans d'activité.

Raid Nature des Collèges : Comme chaque année UNSS accompagné du Département a choisi les berges et le lac de Caramany pour l'organisation le 04 juin de cette manifestation sportive. Ce site d'une très grande beauté a offert à environ 200 enfants du département un terrain de sport parfait pour les épreuves programmées : Trail Relais, Relais Canoë, Course d'Orientation, Laser Run, Tir à l'Arc, Epreuve Handisport, et Sport Adaptés. Au total 14 collèges de tout le département ont passés la journée à Caramany. La municipalité est heureuse de s'associer à l'évènement avec l'aménagement et la préparation du terrain.

Gîtes communaux : Le lundi 10 juin a débuté la réfection du gîte Bruyère. Ce travail de restauration et d'embellissement du lieu sera entièrement réalisé par les artisans du village.

Exposition : Des représentants de la Mairie, étaient très heureux d'assister le samedi 15 juin, à l'inauguration de l'expo au Château/Musée de Belesta : « La vallée engloutie, 7000 ans de vie sur les bords de l'Agly ». Les recherches archéologiques et les découvertes uniques sur ce sujet, avant la mise en eau du barrage ont été présentés par les scientifiques responsables des fouilles, dont Mr Alain Vignaud de Caramany : Exposition à ne pas manquer.

Journal l'Indépendant : Depuis mi-juin, Philippe Destrem a accepté d'être correspondant officiel pour les nouvelles et activités de Caramany.

Feu de St Jean : La municipalité était très heureuse du succès de cette fête le lundi 24 juin. Pas loin d'une centaine de Carmagnols et sympathisants se sont retrouvés pour déguster grillades, sangria, fougasse, et distribution du traditionnel bouquet. Merci à Gilbert et à tous les acteurs bénévoles de perpétuer cette fête traditionnelle et d'union du village.

Fibre optique : Le camion de l'opérateur Orange était présent sur la place le jeudi 27 juin pour répondre aux questions et à l'éligibilité des citoyens pour ce nouveau réseau de communication. Caramany peut se réjouir de cette installation même si certaines parties du village sont encore en attente des travaux de raccordement qui aura lieu dans les prochains mois.

Débroussaillage des évacuations d'eau : Comme l'année passée, suite à un dossier déposé au SMBVA, Caramany bénéficiera d'un nouveau travail de nettoyage sécuritaire des évacuations des eaux de pluie.

Foudre sur un transformateur : Le vendredi 2 août la foudre a frappé le transformateur électrique situé proche du Rec. Cet incident et la réparation a privé le village d'électricité une partie de la soirée et des dommages dans certaines parties du bourg : puissance électrique, connections et matériel Internet, éclairage public, etc. Pour la réparation de certaines parties de l'éclairage public, la Mairie doit attendre le retour de congés des agents du SIVOM.

Départ d'une des nôtres : Le 18 août, nous apprenions le décès de Jeanne Vidal à l'âge de 85 ans et 8 mois. Mariée très jeune à René, viticulteur de Caramany, elle était originaire d'une famille modeste de Bouleternère. Même si elle ne sortait plus de son habitation du Château, depuis quelques années suite à un accident, elle était une figure du village avec sa curiosité, son humour, son hospitalité, et sa générosité envers les autres. Dans notre tristesse, saluons la présence à ses côtés de tout le personnel médical et soignant, et surtout l'assistance infatigable de Denise Sarrazin qui est restée de longues années, proche de Jeannette en véritable amie.

Mariage au village : Mariage spectaculaire au milieu du vrombissement des motos et devant une foule d'amis et de membres de la famille, Steffie Charroux et William Monticone ont choisi de s'unir à la Mairie de Caramany le samedi 24 août 2024. Nous leur adressons tous nos vœux de bonheur.

Rentrée des classes : Après la demande de mutation de Marion Gausseran. Un nouvel instituteur Monsieur Laurent LOSTE fera la classe à vingt élèves du regroupement pédagogique Bélesta/Caramany, dès le 1er septembre 2024.

Enquête publique : Le 30 juillet un courrier de Abo-Energie (anciennement Abo.Wind), concernant le parc éolien de Trilla, a été adressé à l'équipe municipale. Le dossier technique du projet présenté à l'état a été accepté, ce qui signifie que la prochaine étape destinée à recueillir les avis des citoyens, est la courte période de l'enquête publique. Des informations arriveront en Mairie et seront publiées dans les prochaines semaines.

Agent communal : Lors de son travail, Placide a été victime d'un accident. L'équipe municipale lui souhaite un prompt rétablissement et une bonne santé.

Eau : Plusieurs articles de journaux ont été consacrés, cet été, à la situation catastrophique du niveau des nappes phréatiques et du lac de Caramany. Même si le débit de la source alimentant le village se maintient, il est important de rappeler que la vallée de l'Agly reste classée en « Situation de crise » (niveau le plus haut) avec ses contraintes préfectorales où les restrictions d'usage de l'eau sont toujours applicables.

Frelons : Avec les chaleurs estivales, il semblerait qu'une prolifération de ces insectes ait eu lieu. Face à ce danger pour la population la mairie prend en charge l'intervention du spécialiste destructeur. Il suffira d'avoir repéré le nid et si besoin de signer une autorisation d'intervention sur un domaine privé.

Clocher : Face au danger que peut représenter l'état dégradé des 4 boules d'angle du clocher, un devis de réfection a été demandé à l'entreprise Payré (agrée Bâtiments historiques). Un devis complémentaire demandé par les Monuments de France doit être fourni. La commune attend ce document afin de procéder aux demandes d'aides et à la programmation de mise en œuvre des travaux.

Deuxième fête des vendanges : Le Pari du Lac programme le 22 septembre, un moment festif sur la place de la Mairie afin de célébrer ce moment marquant de la vie vigneronne.

Fête du 28 septembre : Pour clôturer la saison estivale, la municipalité organise une soirée avec animation musicale et repas (paëlla) offert aux administrés de Caramany (inscription en Mairie avant le 20/09/24). Pour les personnes hors commune réservation auprès de Christophe au 06.13.91.07.02

Animations estivales : L'équipe municipale tient à remercier l'investissement de tous les acteurs qui ont contribué par leurs actions, repas, apéros, cinéma, visites, ... à une vie dynamique et accueillante de Caramany.



Raid des collègues. Epreuve de canoë.



Gilbert et son tour de chant pour la St Jean.



Encombrement des évacuations d'eau



Jeannette Vidal (au centre) entourée d'amies.



Steffie et William
à la sortie de la mairie.

LA VIE DE LA MAIRIE

Après ces deux mois de trêve estivale, la rédaction des Echos est heureuse de souhaiter à tous ses lecteurs, une très bonne reprise.

Dimanche 7 juillet : Elections législatives. Cette élection surprise n'a pas empêché notre bureau de vote d'enregistrer un taux de participation supérieur à la moyenne nationale.

Mardi 9 juillet : Saint Paul de Fenouillet. Conseil communautaire des maires.
Argelès/Mer. Réunion de notre délégué défense.

Mercredi 10 juillet : Mairie. Rencontre avec la nouvelle institutrice.
Caramany. Contrôle Véritas. Contrôles réguliers et obligatoires de la sécurité des bâtiments communaux.

Jeudi 11 juillet : Mairie. Rendez-vous avec Sud-traitement, entreprise spécialisée dans la lutte contre les termites.
Case de Pêne. Copil. SMBVA (Bassin Versant de l'Agly) Ressources en eau.

Dimanche 14 juillet : Caramany. Défilé, apéritif, concert, soirée gratuite festive sur la place.

Mardi 16 juillet : Saint Paul de Fenouillet. Signature du contrat local de santé.

Mercredi 17 juillet : Mairie. Rendez-vous au sujet des arrosages professionnels.
. Conseil municipal.

Jeudi 18 juillet : Caramany. Installation fibre optique à la poste.

Vendredi 19 juillet : Caramany. Installation de la fibre à la poste
Contrôle Sud traitement.

Mardi 23 juillet : Case de Pêne. Réunion SMBVA.

Mercredi 24 juillet : Mairie. Rendez-vous avec Mr Ch. Chivilo Président de la Communauté de Communes Agly/Fenouillèdes.

Samedi 3 août : Caramany. Rendez-vous avec un technicien Internet, pour le contrôle et la réparation de l'armoire internet du village, suite au coup de foudre de la veille.

Mardi 6 août : Caramany. Contrôle Sud traitement.

Semaine du 5 au 10 août : Caramany. Installation dans le compteur de la place, d'un équipement 380 triphasé pour le bon déroulement de la fête du 14 août.

Mercredi 14 août : Caramany. Apéritif, soirée FoodTruck, Concert gratuit sur la place.

Vendredi 23 août : Mairie. Présentation d'une première ébauche du nouveau site internet de la mairie. Mr Remy Bournole concepteur de ce travail se propose de venir faire une présentation du site au Conseil Municipal dès sa finalisation.

Samedi 24 août : Mairie. Célébration d'un mariage.

Lundi 26 et mardi 27 août : Réparation des lampadaires et du réseau de l'éclairage public endommagé par la foudre du 2 août.

Services communaux

Permanences publiques Mairie : Mardi, jeudi 8h30-12h30, vendredi 8h30-12h

Tel : 04 68 84 51 85

La Poste : Du mardi au vendredi 9h15-11h45. Départ du courrier avant 11h30

Accueil Municipal pour l'Accompagnement Social : Roxane Saly. Tel : 06 49 16 69 08

Transport à la demande : Service Départemental de taxi le mercredi et le vendredi

Réservation obligatoire au 08 06 80 80 90

Bibliothèque municipale : Du mardi au vendredi 9h15-11h45.

Location des gîtes communaux : Mme Julia Mc Laren 06 28 27 06 18

Communauté de Communes

Service eaux assainissements : 04.68.29.39.29 **Urgences soir, week-end et jours fériés** : 06.21.40.59.76

Déchèterie Latour : Ouverte tous les jours, fermée le dimanche et lundi après-midi.

Ramassage des encombrants : Inscription sur appel. Tel 04 68 59 20 13

Commerces fixes

Café Carton : Se renseigner pour ouverture et prestations au Tel : 06 13 91 07 02

Camping du Lac : Se renseigner pour ouverture et prestations au Tel : 06 85 76 86 86

Mémé Germaine : chambres et table d'hôtes Tel : 07 64 53 21 28

Cave Coopérative : Du lundi au vendredi 9h 12h- 14h 18h, samedi 9h 12h - 14h0 17h30, dimanche 14h30 17h30. Tel 04 68 84 51 82.

Dépôt de Miel de Monsieur DELONCA : Cave Coopérative

Vente de vin bio, local : L'Atelier vigneron Tel : 06 44 07 36 48

Vente de fleurs bio, locales et de saison : Jardin floral Tel : 06 76 47 99 04

Commerces ambulants (sur la place de la Mairie)

Epicerie : Mardi matin vers 11h.

Maraîchers : Samedi matin à partir de 9h30

La ferme en pagaille : Vente sur commande de légumes bio, livraison les vendredis, renseignements et inscription 06.67.09.75.49

Fleuriste : Dimanche de 10h à 11h

Pizza Dominique et Renaud (07.49.25.48.48) : Samedi à partir de 18h30

Artisans locaux

SOS : Christian Allanic. Multi services Electricité, Plomberie. Tel : 06 67 04 96 77.

David Danhyer : Menuiserie, meubles, escaliers sur mesure. Tel : 07 88 84 34 25.

Jean François : Pose menuiserie Alu, Bois, PVC. Tel 06 14 12 81 54.

MMS : William Monticone. Multi services Maçonnerie générale. Tel 06 79 80 44 81.

ROGIER Pascal Travaux de charpente. Tel 07 88 59 68 05

Santé

Thérapeute Holistique : Marion Lemoine Tel : 06 12 61 27 84 / Mail : ml.ostara@gmail.com

Association

ACCA. Association de chasse. Président Monsieur Roger Sales.

Le Pari du Lac. Présidente Madame Amandine Defrasne Tel 06.63.49.30.92